

Réponse à une question sur la Réhabilitation de la rue Macart :

La réhabilitation de cette rue est liée au projet important de création d'une voirie de liaison entre les rues de Douai et de la République et la mise en sens unique inverse de ces deux voiries. Ce projet a pour objet d'améliorer la circulation automobile, le stationnement des véhicules ainsi que les déplacements des piétons et des vélos.

Il comporte en outre des objectifs complémentaires :

- Résorber des friches industrielles
- Créer une nouvelle zone de logements
- Créer des pistes cyclables en site propre

Nous sommes en cours de finalisation des acquisitions foncières nécessaires à ce projet, plusieurs espaces ayant été acquis au cours de ces dernières années.

Les phases des travaux, dont le coût global nécessite un étalement, seront réalisées dans les prochaines années selon le programme suivant :

Phase 1 : rénovation des voiries et espaces verts de la résidence Macart, et cela dès 2015.

Phase 2: après avoir réalisé le reste des acquisitions foncières (Autocars douaisiens, fonds de jardin), le projet de création d'une nouvelle voirie transversale et de nouveaux logements entrera en phase active.

Phase 3 : élargissement des trottoirs et création de stationnement en enclavement pour la rue de la République, celle-ci étant alors placée en sens unique.

Phase 4 : après l'achèvement du projet, la rue de Douai sera placée en sens unique inverse. La voie de circulation libérée serait alors convertie en piste cyclable à double sens et en site propre.

La présentation de l'avancement de ce programme sera faite aux riverains, à chaque stade, pour recueillir leurs avis et suggestions. Une concertation constante sera menée pendant la durée des travaux.